

UNE ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

Placée sous la responsabilité du directeur qui dirige l'ensemble du service :

- Chefs de service,
- Médecins psychiatres, pédiatre,
- Psychologues cliniciens, neuropsychologue,
- Psychomotriciens et ergothérapeute,
- Educateurs spécialisés, chargés d'accompagnement socio-professionnel,
- Secrétaire.

NOS PARTENAIRES

- L'Éducation Nationale : IEN.ASH, enseignants ULIS, enseignants référents handicap...
- Dispositif d'Intégration Régional des Personnes Handicapées vers l'Alternance,
- Les Écoles de la 2ème chance (E2C, Epide),
- Entreprises et ESAT,
- Les missions locales, Pôle emploi, Cap emploi,
- Les hôpitaux de jour, Maison Des Adolescents, CAMPA, CRA...
- Les médecins et orthophonistes en libéral.
- L'association Migrations Santé Alsace.
- .../...

SESSAD - Service d'Éducation Spéciale et de Soins À Domicile

Directrice : Françoise TOURSCHER

Accueil et Direction des Unités

12 rue du Scharrach

67200 Strasbourg

03 88 30 12 69

accueil.sessadstrasbourg@arsea.fr

L'accueil du SESSAD est ouvert :

- les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 12h15 et 13h à 17h00
- les mercredis de 8h30 à 12h30.

Unité 0-16 ans

129 rue de la Ganzau
67100 Strasbourg
03 88 30 52 60

Chef de service :
Catherine GIRAL

Unité 14-20 ans

3 rue Saglio
67100 Strasbourg
03 88 22 71 64

Chef de service :
François BALLÉ

Unité 16-25 ans

TSA 67 - 3 rue Saglio
67100 Strasbourg
03 88 22 71 50

Chef de service :
François BALLÉ

Le SESSAD est l'un des établissements gérés par l'ARSEA.

**Association Régionale Spécialisée d'action
sociale, d'Éducation et d'Animation**



Arsea

SIÈGE ET DIRECTION GÉNÉRALE
204, avenue de Colmar
B.P. 10922 - 67029 Strasbourg Cedex
03 88 43 02 50
accueil.direction@arsea.fr- www.arsea.fr
Mission reconnue d'utilité publique



**Une place pour chacun
Un projet pour tous**

SESSAD 67

Sites de Strasbourg

Service d'Éducation Spéciale et de Soins À Domicile



LE SESSAD

Le service est agréé par l'Agence Régionale de Santé (A.R.S.). Il accompagne des jeunes de 0 à 20 ans sur décision de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (M.D.P.H.).

Notre zone d'intervention se situe principalement sur le territoire de Strasbourg Eurométropole (lieu d'habitation, de scolarisation du jeune).

Le service est organisé en deux unités :

- L'unité des jeunes entre 0 et 16 ans.
- L'unité des jeunes entre 14 et 20 ans.

NOS MISSIONS

- L'accueil de jeunes présentant une déficience intellectuelle avec ou sans troubles associés,
- L'évaluation des besoins de chacun,
- La mise en place d'un accompagnement individualisé sur les plans éducatifs, pédagogiques et thérapeutiques,
- L'accompagnement des familles,
- La coordination des actions impliquant les jeunes et leurs familles.

NOS OBJECTIFS

- L'épanouissement de la personnalité du jeune et le développement de son potentiel,
- Le soutien à l'acquisition de l'autonomie afin de favoriser son insertion sociale, sa scolarisation et sa professionnalisation.

L'ADMISSION

Suite à la notification de la M.D.P.H. la famille prend contact avec le service.

En fonction des places disponibles, un entretien avec le directeur ou le chef de service, l'éducateur référent du jeune et le médecin psychiatre validera l'admission et les premières modalités de prises en charge.

NOTRE ACCOMPAGNEMENT

Il s'effectue sur la base d'un **Projet Personnalisé d'Accompagnement** (P.P.A.) qui se construit à travers plusieurs étapes depuis l'admission jusqu'à la sortie du service.

Ce projet est **réactualisé** tous les ans lors d'une réunion dite de « synthèse ».

Les familles et les jeunes sont étroitement **associés** à la construction de ce projet.

SPÉCIFICITÉ

Nous avons dédié une Unité d'accompagnement spécifique pour les jeunes entre 16 et 25 ans avec **Autisme et capacités cognitives préservées** et résidant dans le Bas Rhin.

Pour tout renseignement, nous vous remercions de vous adresser à notre accueil.

NOS INTERVENTIONS

- Un accompagnement individuel à visée socio-éducative,
- Une prise en charge en groupe d'activité selon les besoins des jeunes,
- Un soutien à la scolarisation et à la professionnalisation,
- Un appui à une première insertion professionnelle,
- Un suivi thérapeutique (médical, psychologique, psychomoteur, orthophonique,...).

Proximité
Individualisation
Prise en charge globale
Pluralité des regards
Démarche participative
Adaptabilité
Travail en réseau
Discretion Professionnelle